DELIBERATION N° 2017/D282

Envoyé en préfecture le 10/04/2017 Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 07/04/2017

ID: 022-200043677-20170329-2017_D282-DE



COMPTE DE GESTION 2016 KERVAL

BUDGET PRINCIPAL ET SON BUDGET ANNEXE ALGUES VERTES

Monsieur Le Président procède à la lecture des résultats du compte de gestion présentés ci-dessous :

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	1 532 770,36	0,00	-401 594,27	00,0	1 131 176,09
Fonctionnement	404 881,13	0,00	18 323,06	0,00	423 204,19
TOTAL I	1 937 651,49	0,00	-383 271,21	0,00	1 554 380,28
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
ALGUES VERTES SYNDMC KERVAL					
Investissement	2 933,97	0,00	5 754,76	0,00	8 688,73
Fonctionnement	17 501,89	0,00	25 861,79	0,00	43 363,68
Sous-Total	20 435,86	0,00	31 616,55	0,00	52 052,41
TOTAL II	20 435,86	0,00	31 616,55	0,00	52 052,41
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
REGIE USINE SYNDMC KERVAL					
Investissement					

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le

07/04/2017

ID: 022-200043677-20170329-2017_D282-DE

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- → APPROUVE le compte de gestion du receveur principal dont les montants ci-dessus sont rigoureusement identiques à ceux du compte administratif ;
- **CERTIFIE** que ces montants sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative de l'ordonnateur.

POUR EXTRAIT CONFORME A Ploufragan, le 29 mars 2017

> Le Président Thierry BURLOT









COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2017



Convocation du 17 mars 2017

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf mars à dix-sept heures, les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie BOSSARD

	Présents	Votants
TITULAIRES	30	30
SUPPLEANTS	2	2
PROCURATION		1
	32	33

Mr Jean-Luc BERTRAND quitte la salle à 17h45 et donne pouvoir à Mme BOULDÉ

	Présents	Votants	
TITULAIRES	29	29	
SUPPLEANTS	2	2	
PROCURATION		2	
	31	33	

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le

07/04/2017 ID: 022-200043677-20170329-2017_D282-DE

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEE PAR	PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent		
	THOMAS	Gilles	Présent		
	COUPE	Christian			
	LE CAM	Pierrick	Présent		
	LE BIHAN	Jean-Pierre			Pierrick Le Cam
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent		
	MEGRET	Jean	Présent		
	BARBO	Jean-Luc	Présent		
	ANDRIEUX	Thierry	Présent		
LAMBALLE TERRE ET MER	DE SALLIER DUPIN	Stéphane			
	DUBOS	Jean Luc	Présent		
	LEMOINE	Yves	Présent		
	NABUCET	Daniel	Présent		
	BRIENS	Jean-Pierre	Présent		
	BOSSARD	Sylvie	Présent		
	BURLOT	Thierry	Présent		
SMITOM DE LAUNAY	GEFFROY	Jean-Michel	Présent		
LANTIC	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent		
	QUELEN	Marcel	Présent		
	LESAGE	Hugues	Présent		
	BLANCHARD	Claude	Présent		
	BOULDE	Marie-France	Présent		
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BERTRAND	Jean-Luc	Présent		
	HINAULT	Michel	Présent		
	RAOULT	Maryse	Présent		
	BEUZIT	Bruno	Présent		
	RAULT	André			
	LOYER	Jean-Yves	Présent		
	ARTUR	Joseph	Présent		
	PRIDO	Pascal	Présent		
	LE MAITRE	Christian	Présent		
	SERANDOUR	Marcel	Présent		
	DARCHE	Patrice			
	LE FUR	Françoise	Présent		
	GUIGNARD	Thibault		Blandine Claessens	
DINAN	RAMARD	Dominique		Claude Layec	
AGGLOMERATION	LE BOUC	Gervais	Présent		